

CALENDRIER SESSION VAE 2020/2021

INSCRIPTION À LA PROCÉDURE DE RECEVABILITÉ depuis le site internet iesm.fr :
du 1er septembre 2020 au 9 novembre 2020

DÉPÔT DU DOSSIER DE RECEVABILITÉ (livret 1) :
au plus tard le 20 novembre 2020, par voie postale uniquement, le cachet de la poste faisant foi.

*Instruction de la recevabilité par l'établissement pour notification :
A compter du 23 novembre 2020 jusqu'au 22 janvier 2021.*

ACCOMPAGNEMENT VAE :
du 29 mars 2021 au 30 septembre 2021

DATE LIMITE DE DÉPÔT DU DOSSIER VAE (livret 2) :
le 13 septembre 2021, par voie postale uniquement, le cachet de la poste faisant foi.

ENTRETIEN AVEC LE JURY :
octobre et novembre 2021

PUBLICATION DES RÉSULTATS :
en attente de la date

